



Fédération Française de Tir à l'Arc
Comité Régional de Normandie de Tir à l'Arc
Comité de Seine Maritime de Tir à l'Arc

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU COMITE DEPARTEMENTAL
DU SAMEDI 28 JANVIER 2023

Présents : Robert BLOT, Chantal AUMERSIER Régine LEQUESNE, Patrice CHARLET,
Pascal LE GUELLEC, Bruno MALLET, Gilbert NICOLAS, Nicolas VARNIERE, Frédéric VAUTIER.

Le Comité Directeur a tenu une réunion le samedi matin à 10h00 à Saint Aubin les Elbeuf en
marge de l'Assemblée Générale de l'après midi

Finances



Récompenses pour les finalistes des Trophées des Mixtes

Il est demandé au Comité Directeur d'acter le principe d'une récompense pour les équipes
faisant un podium à l'occasion de la finale Nationale.

La somme de 50,00 € par équipier est proposée

Pour : 8 Abstention : 1 Contre : 0

Cette décision est appliquée avec un effet rétroactif.

Le Comité Directeur charge le Président du CD de contacter les membres de l'équipe qui s'est
classée 2^{ème} dans la catégorie « Arc Classique néo licencié » les 28 et 29 mai dernier à
Chennevières.

Commission jeunes et formations



Préfilière 2022/2023

Lors des dernières séances la température de la salle du CRJS de Yerville n'était que de 7°.

A la demande de la Commission, le club de l'ATYR a accepté de mettre ses installations à la
disposition de la préfilière ainsi que son matériel.

Le Comité Directeur tient à remercier le club pour ce geste.

Une location étant facturée pour toutes les séances par le CRJS. Du fait de l'indisponibilité de la
salle, il en découle qu'il ne peut y avoir la moindre facturation.

Il est proposé au Comité Directeur la possibilité du versement d'un dédommagement au club de Yerville pour la mise à disposition de ses locaux et du matériel.

Le montant de 50.00 € par séance est retenu.

Pour 9 Abstention 0 Contre 0

Le Comité Directeur charge le Président de prendre l'attache du club à la fin de la saison afin de récapituler les séances effectuées pour procéder au paiement.



Formation

Bruno porte à la connaissance du CD76 qu'il dispose d'un devis afin d'organiser dans les prochains mois 2 séances « sophrologie dans le tir à l'arc ».

Le CD76 lui donne son accord.

Dès la finalisation du calendrier il adressera un courrier aux clubs pour un recensement des participants. (15 participants sur une séance).



Questions et infos diverses

Nous avons également abordés quelques problèmes que le CD76 rencontre concernant le Championnat de Normandie par équipes de clubs le 11 février prochain à Granville, le Challenge du CD76 le 5 mars à Saint Martin en Campagne et l'Interdep du 12 mars au Havre.

En effet malgré de nombreux messages à la fois sur le site du CD et directement aux Président-e-s les retours sont très rares.

Ces 3 points seront à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale cet après-midi afin de clarifier la situation.

Dernière minute

A l'issue de l'Assemblée Générale il y a quelques avancées.

Pour le CR par équipes.

Pour la catégorie Sans Viseur : Concernant cette catégorie, nous savions depuis longtemps que Bihorel, classé 1^{er} au terme de la saison se trouvait dans l'obligation de déclarer forfait et qu'il en était de même pour Sotteville classé 2^{ème}. Nous n'aurons donc pas de représentant.

Pour la catégorie Arc classique : Suite au concours d'Offranville c'est finalement Notre Dame de Gravenchon qui a terminé 1^{er}. Le club a répondu très rapidement en actant sa participation et en fournissant la composition de son équipe.

Pour la catégorie Arc à poulies : Neufchâtel en Bray était 1^{er} mais nous n'avions pas le moindre retour. Après discussion lors de l'AG, il en ressort que le Président se heurte au silence de ses archers. Il a donc été décidé de proposer la place au 2^{ème} du classement, à savoir Saint Martin en Campagne. Le Président n'étant pas en mesure de répondre rapidement à cette sollicitation et le CD étant tenu par une date limite pour inscrire ses équipes, c'est finalement Saint Aubin les Elbeuf qui a accepté sa sélection en fournissant immédiatement la composition de son équipe.

Pour le Challenge du CD76.

Il y a 12 équipes de sélectionnées et pas obligatoirement les 12 premières en cas de forfait. Juste avant l'AG il n'y avait que 5 inscriptions. Il y en a désormais 11 et 3 qui ne peuvent toujours pas donner de réponse.

Si les clubs ne donnent pas une réponse dans les prochains il n'y aura que 11 clubs pour cette édition.

Pour l'Interdep.

La composition des équipes se fait sur la base du volontariat. A ce jour nous avons 3 archer-e-s. Un appel a été lancé à la fois par la Commission Sportive et par le Président de la CHTA afin de tenter d'avoir les 4 équipes le jour J.

Le CD76 regrette cette situation. Il est dommage que malgré de nombreux échanges via les messageries et par la publication des classements de ces différentes compétitions depuis de nombreuses semaines sur le site du CD76, il faille attendre la dernière minute pour obtenir des réponses et encore pas par toutes les structures.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11h45

Le Président du CD 76
Robert BLOT



Le Secrétaire Général
Pascal LE GUELLEC

